



Communication sur l'engagement (COE)

2019 - 2021

*LE ROLE ET LA CONTRIBUTION DE
L'UTICA*

DANS LA REALISATION DES ODD

SOMMAIRE

LETTRE D'ADHESION AU PACTE MONDIAL.....	3
DECLARATION DE RENOUVELLEMENT D'ENGAGEMENT.....	4
1 INTRODUCTION	5
2 L'ADHESION DE L'UTICA AU GLOBAL COMPACT	6
3 LA CONTRIBUTION DE L'UTICA POUR LA REALISATION DES ODD	10
4 LE ROLE DE L'UTICA POUR LA REALISATION DES ODD.....	16
5 LES PERSPECTIVES POUR 2022-2023	19
6 CONCLUSION	20
ANNEXE.....	21



تونس في 2019/12/10

257

من رئيس الاتحاد التونسي للصناعة والتجارة والصناعات التقليدية

إلى سعادة السيد أنطونيو غوتيريش

الأمين العام للأمم المتحدة

الموضوع : رسالة انخراط بالاتفاق العالمي للأمم المتحدة والتزام بأهداف التنمية المستدامة.

سعادة السيد الأمين العام،

تحية طيبة وبعد،

ونحن نحى اليوم الذكرى الحادية والسبعين للإعلان العالمي لحقوق الإنسان أتشرف بأن أعلن عبر هذه المراسلة عن انخراط الاتحاد التونسي للصناعة والتجارة والصناعات التقليدية بالاتفاق العالمي للأمم المتحدة ومساندتنا لمبادئه العشرة التي تعنى بحقوق الإنسان والحقوق الأساسية في العمل وحماية البيئة ومكافحة الفساد. كما يسعدني أيضا التأكيد على التزامنا بأهداف التنمية المستدامة وأجندة 2030 .

إننا كمنظمة نقابية لأصحاب العمل عريقة في مجال الحوار الاجتماعي والدفاع على المؤسسة الاقتصادية لأكثر من 72 عاما، نؤمن أن المسؤولية المجتمعية للقطاع الخاص هي عماد تنمية شاملة ومستدامة تقوم على أسس العمل والإنتاج والابتكار في ظل احترام وتفعيل مبادئ حقوق الإنسان والتضامن الدولي والوطني وضمان غد أفضل للأجيال القادمة .

وإننا كمنظمة حائزة على جائزة نوبل للسلام لسنة 2015 ضمن رباي الحوار الوطني متمسكون بأليات الحوار والتعاون والسلام والعيش المشترك كقاعدة نسعى لترسيخها في مجال عملنا ونشرها في نطاق شراكاتنا .

لذلك فإننا سنعمل على تفعيل مبادئ الاتفاق العالمي وأهداف التنمية المستدامة ضمن أنشطتنا النقابية ومع المؤسسات الاقتصادية المنخرطة بهياكلنا المهنية على أن نوافيكم دوريا بتقريرنا حول التقدم في الانجاز وفق نموذج منظمة الأمم المتحدة .

وتقبلوا، سيدي الأمين العام، فائق عبارات الاحترام والتقدير

رئيس الاتحاد
سوير ماجول

UTICA

نهج الفرجاني بالحاج عمار، عدد 4 - حي الخضراء 1003 تونس - الهاتف : 71.770.366/71.142.000 - الفاكس : 71.770.288/71.142.100
Rue Ferjani Bel Hadj Ammar, N° 4 - Cité El Khadra - 1003 Tunis - Tél. : 71 142.000/71.770.366 - Fax : 71.142.100/71.770.288
Site web : <http://www.utica.org.tn> - E-mail : utica@utica.org.tn



تونس في 30 ديسمبر 2021

305

السيد أنطونيو غوتيريش

13 ديسمبر 2021

الأمين العام للأمم المتحدة

الموضوع: بيان تجديد الالتزام بمبادئ الاتفاق العالمي للأمم المتحدة.

السيد الأمين العام،

يسرني أن أعلن لكم ولكل الشركاء باسم الاتحاد التونسي للصناعة والتجارة والصناعات التقليدية عن تجديد العهد والالتزام بمبادئ الاتفاق العالمي وعزمنا المتواصل على النهوض بهذه القيم وبأهداف التنمية المستدامة ضمن أنشطتنا ومع كل شركاءنا ضمن مجالات تدخلنا وداخل أطر تأثيرنا.

إن التزامنا نابع من قناعتنا الراسخة بوجوب العمل على النهوض بتنمية مستدامة في إطار المسؤولية المجتمعية لمنظمتنا الاتحاد التونسي للصناعة والتجارة والصناعات التقليدية الممثل للقطاع الخاص والمؤمن بقيم العمل والاجتهاد والعدل والسلم كشروط لضمان تعايش سليم وغد أفضل للأجيال القادمة.

رئيس الاتحاد
سمير ماجول

UTICA

1/INTRODUCTION :

L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Agenda 2030) en septembre 2015. L'Agenda 2030 comprend 17 Objectifs de développement durable (ODD), assortis de 169 cibles et 232 indicateurs (Les 232 indicateurs définis ne sont donc pas nécessairement applicables à tous les contextes nationaux, du fait des caractéristiques propres à chaque pays). Ces objectifs et cibles ont été établis par le biais d'un processus participatif multipartite auquel ont participé les Etats, la société civile mondiale et un grand nombre d'autres acteurs. Les 17 objectifs font suite aux 8 Objectifs du Millénaire pour le développement (2000) et visent à fournir un ensemble complet de cibles en faveur de la lutte contre la pauvreté et les inégalités.

Les 17 objectifs couvrent un vaste éventail de questions liées au Développement Durable, dont la pauvreté et la faim, l'éducation, l'égalité des sexes et les changements climatiques. L'Agenda 2030 propose des mesures dans des domaines d'importance majeure : la population, la planète, la prospérité, la paix et les partenariats.

Ses objectifs visent notamment à s'assurer que tous les êtres humains peuvent mener une vie prospère et épanouie, à éradiquer la pauvreté et la faim sous toutes leurs formes, à empêcher la dégradation de la planète et à prendre des mesures urgentes contre les changements climatiques, ainsi qu'à promouvoir des sociétés pacifiques, justes et inclusives. En s'attaquant à un tel éventail de questions liées au développement, l'Agenda 2030 a pour ambition de réaliser des progrès significatifs d'ici 2030 dans les trois dimensions du développement durable : économique, sociale et environnementale.

L'Agenda 2030 se caractérise principalement par sa focalisation sur l'universalité, l'exclusivité et les partenariats. Les ODD s'appliquent à tous les pays, quel que soit leur niveau de développement. De ce fait, ils reconnaissent la responsabilité qui incombe à la communauté internationale dans le cadre du développement durable, ainsi que la nature interconnectée des questions liées au développement durable aujourd'hui.

En appelant tous les pays à assumer un rôle actif dans la promotion du développement, l'Agenda 2030 reconnaît que les problèmes ne seront résolus que par le biais d'une

approche holistique. A cette fin, les ODD appellent à une revitalisation du partenariat mondial en faveur du développement durable. Compte tenu de la nature multidisciplinaire des ODD et du fait qu'ils s'appliquent à tous les pays, leur réalisation doit passer par une collaboration multipartite solide et proactive en engageant un vaste éventail d'acteurs dans tous les aspects de la mise en œuvre.

2/L'ADHESION DE L'UTICA AU GLOBAL COMPACT :

L'UTICA et à l'occasion de la mémorisation de la déclaration universelle des droits de l'Homme, a adhéré officiellement au Pacte Mondial des Nation Unies et a annoncé son engagement pour les ODD et l'Agenda 2030 le 10 Décembre 2019 lors d'un séminaire sur « LES ODD ET LE SECTEUR PRIVE » où une lettre d'adhésion a été signée et adressée à SEM António GUTERRES, Secrétaire Général de l'ONU. Cette adhésion, reflète entre autres, l'attachement de l'UTICA au développement durable, en tant que patronat qui représente le secteur privé.



L'UTICA adhère à Global Compact des Nations Unies
Communiqué publié sur le site web de l'UTICA

L'UTICA a organisé le mardi 10 décembre 2019 un séminaire sur les « Objectifs de Développement Durable et le secteur privé » en collaboration avec le bureau des Nations Unies à Tunis, l'IRSET, le patronat danois DI, et le Danish Arab partnership programme, en présence de M. Diégo ZORILLA, Coordonnateur résident des Nations Unies en Tunisie, et M. Sami MARROUKI, Président de l'IRSET et du réseau Pacte Mondial Tunisie,

En marge du séminaire M. Samir Majoul, président de l'UTICA a signé, la lettre d'adhésion de l'UTICA adressée à Son Excellence, M. António Guterres, Secrétaire Général de l'ONU. Par cette lettre, l'UTICA adhère officiellement à Global Compact, annonce son engagement pour les ODD et l'Agenda 2030 et son objectif de doubler le nombre des entreprises adhérentes dans les trois prochaines années. Par cette adhésion l'UTICA s'engage notamment à œuvrer à la mise en œuvre des principes du pacte mondial et des objectifs du développement durable dans ses activités syndicales et au sein des entreprises économiques affiliées.

Ouvrant les travaux de ce séminaire, M. Samir Majoul, Président de l'UTICA, a affirmé que l'organisation de cette manifestation consacre la valeur Citoyenne de l'Entreprise et du Patronat, et démontre l'engagement responsable du secteur privé. En effet, elle se tient le 10 Décembre, date qui mémorise la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Il a ajouté que l'UTICA a choisi cette journée pour annoncer son engagement pour les ODD et a voulu par cet acte, symboliser l'approche de l'UTICA comme une approche de droits de l'homme, et aussi rattacher le concept ODD à un développement humain juste, équitable, durable et global.

Le président de l'UTICA s'est félicité du partenariat entre l'UTICA et le système des Nations Unies en Tunisie, et avec l'Institut pour la Responsabilité Sociale de l'Entreprise Tunisienne (IRSET), qui est responsable de la gestion du réseau Global Compact en Tunisie. Ce partenariat vise le renforcement de l'engagement des entreprises privées au Pacte Mondial des Nations Unies, et les encourage à adhérer à la stratégie de développement durable (Agenda 2030). Il a également salué le partenariat de l'UTICA avec ses partenaires patronaux et institutionnels dans les domaines se rattachant aux ODD à savoir le BIT, le Projet DAPP, et les deux organisations consœurs, la DI du Danemark et NHO de la Norvège.

M. Majoul a affirmé que le secteur privé est aujourd'hui la locomotive du développement et du progrès. Créateur de la valeur et de la richesse, il offre des postes d'emploi pour les jeunes, il produit des biens et services qui facilitent et améliorent la vie des populations, et il fait aussi véhiculer un ensemble de valeurs humaines et universelles...

Aujourd'hui, nous devons réunir nos forces, pour booster les adhésions des entreprises et renforcer le réseau tunisien au Pacte mondial des Nations Unies qui cherche à faire de la durabilité de l'entreprise une force transformatrice dans la réalisation d'un avenir sûr, durable et partagé.

M. Majoul a souligné le fait que l'agenda 2030 des ODD est une opportunité pour les entreprises privées et que l'atteinte de ces objectifs ne sera possible qu'avec un réel partenariat public-privé, en levant les tabous, et en éliminant les obstacles.

Nous pouvons surmonter les insuffisances avec, un Etat fort, juste et transparent, un secteur privé compétitif, un secteur public efficace, productif et bien gouverné et atteindre ainsi les objectifs du Développement Durable a conclu le président de l'UTICA.

Lui succédant, M. Diégo ZORILLA, Coordonnateur résident des nations unies en Tunisie a souligné la cohérence entre les valeurs des Nations Unies et les valeurs adoptées par la Tunisie après sa révolution. Il a remercié l'UTICA pour son adhésion au Global Compact qui vise notamment une plus grande protection de l'environnement, un renforcement de la lutte contre la corruption qui coute 5% du PIB mondial et impacte négativement le secteur privé. L'ONU, a ajouté M. Zorilla, appelle toutes les entreprises à adhérer aux 10 principes du global compact et aux principes des ODD qui constituent un ensemble de processus pour un développement durable de l'humanité et sont en corrélation avec les objectifs de l'agenda 2030.

Intervenant à son tour, M. Sami MARROUKI, Président de l'IRSET et du réseau Pacte Mondial Tunisie a présenté le pacte mondial lancé par les nations unies en 2000 et visant notamment à encourager les entreprises à s'engager sur la voie de la responsabilité sociétale (RSE) et à mettre en œuvre les principes des ODD. Il a ajouté que la Tunisie a adopté une stratégie nationale de la RSE soulignant que l'adhésion de l'UTICA au pacte est une fierté.

Suite à cette séance inaugurale, un panel de discussion a été organisé.

La première communication faite par Mme Ilhem Brini, Chargée des partenariats au bureau du coordonnateur résident - Système des Nations Unies en Tunisie à porté sur « les ODD et le rôle du secteur privé ». Mme Brini a souligné que les ODD doivent être appréhendés comme des leviers de développement, de croissance et de nouvelles opportunités offertes à l'entreprise. En effet global compact et les ODD peuvent être de véritable passeport pour les produits de l'entreprise. Elle a ensuite présenté l'agenda 2030, les ODD et le processus de leur adoption et leur contenu.

La deuxième communication, présenté par M Erik Thomas Johnson, Expert ODD au patronat danois DI, a eu pour thème « ODD et opportunités pour les entreprises ». Il a présenté l'expérience danoise citant l'exemple d'entreprises du secteur de l'imprimerie et de l'emballage. Il a souligné que l'approche danoise s'appui sur une intégration des ODD dans la stratégie de l'entreprise comme étant de nouvelles opportunité offrants des avantages compétitifs nouveaux. L'entreprise, a ajouté l'intervenant, doit prendre en compte dans sa stratégie commerciale les nouvelles données relatives à l'environnement, à la RSE car les ODD sont en fait un langage mondial pour accéder à de nombreux marchés.

La troisième communication faite par M. Sami Marrouki, Président de l'IRSET - réseau global compact Tunisie a eu pour titre : « Global compact, renforcer le rôle citoyen du secteur privé ». M. Marrouki a mis l'accent sur le rôle de l'IRSET pour promouvoir les ODD et le pacte mondial au sein des entreprises. Le réseau tunisien de global compact qui s'intègre dans un réseau régional et mondial a noué des coopérations avec plusieurs réseaux nationaux a souligné M. Marrouki qui a ensuite présenté le plan d'action du réseau tunisien dont l'objectif est de recruter de nouvelle entreprises, de multiplier les actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement des entreprises.

Source : www.utica.org.tn

A l'instar des organisations patronales, l'UTICA œuvre par ses différentes activités soit dans un cadre interne ou dans le cadre bilatéral avec ses homologues et ses partenaires, ou dans le cadre tripartite par le biais des projets du BIT en Tunisie, à concrétiser les ODD même si fondamentalement, les gouvernements seront chargés de mettre en œuvre ces ODD au niveau national, il ne sera pas possible d'atteindre les Objectifs sans une contribution significative des entreprises. Le secteur privé a un rôle essentiel à jouer en tant que générateur d'emploi, de croissance économique et source de technologies, d'innovation et de financement. Les ODD constituent néanmoins une feuille de route importante concernant l'orientation des politiques futures aux niveaux national et international. Ils représentent potentiellement un catalyseur d'innovation et de nouvelles opportunités de marché pour le secteur privé (chaines d'approvisionnement mondiales), ainsi qu'un moteur de croissance économique et sociale, ils peuvent être l'occasion de promouvoir un meilleur environnement commercial. De plus, les entreprises qui s'alignent sur les Objectifs et sont en mesure de communiquer efficacement sur la façon dont elles contribuent au respect du Programme 2030, consolident leurs chances d'autorisation d'exploitation et leur différenciation par rapport à leurs concurrents. Enfin, l'investissement dans la mise en œuvre des ODD favorise la stabilité et le calme des sociétés et des marchés, en l'absence desquels une entreprise ne peut pas réussir.

La liste suivante énumère les ODD les plus pertinents pour les entreprises, selon l'Organisation internationale des employeurs (OIE) :

OBJECTIF 1: Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.

OBJECTIF 4: Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

OBJECTIF 8: Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

OBJECTIF 9: Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.

OBJECTIF 10: Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.

OBJECTIF 12: Établir des modes de consommation et de production durables.

OBJECTIF 16: Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

OBJECTIF 17: Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.

Les ODD sont intéressantes pour les entreprises et peuvent offrir de nouvelles opportunités tel que :

- Tirer parti de nouvelles opportunités commerciales.
- S'adapter aux nouvelles attentes des consommateurs.
- Contribuer à des sociétés stables et à de meilleurs environnements commerciaux.
- Saisir les nouvelles opportunités d'investissement, d'innovation et d'emploi.
- Nouveaux partenariats et nouvelles sources de financement.

3/ LA CONTRIBUTION DE L'UTICA POUR LA REALISATION DES ODD :

L'UTICA s'est engagée dans les différents programmes et projets du BIT en Tunisie dans une démarche participative et tripartite, et dans le cadre global de « PROGRAMME PAR PAYS POUR LE TRAVAIL DECENT (PPTD) 2017-2022 » un document tripartite signé entre le gouvernement et les partenaires sociaux UTICA et UGTT.

Ce programme stipule la mise en œuvre des projets dont l'UTICA est une partie prenante et qui vise les domaines de la création d'opportunités d'emplois pour les jeunes, le développement de l'entrepreneuriat, le renforcement du dialogue social, l'appui aux réformes de la sécurité sociale, et l'amélioration de la gouvernance de la migration de main d'œuvre. Il est aligné aux objectifs de développement durable (ODD). En effet les axes prioritaires du PPTD vont contribuer à l'objectif de développement durable n°8 "Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous" mais aussi aux ODD 1 (pas de pauvreté), 3 et 4 (Bonne santé et bien-être ; Education de qualité), 16 (Paix justice et institutions efficaces). Par ailleurs, concernant les ODD 5, 10 et 17 il y a des répercussions transversales des cinq priorités du PPTD sur ces objectifs. En effet, la dimension Genre, la réduction des inégalités et le développement d'une coopération entre les différents partenaires sont considérés comme des objectifs clés du PPTD.

L'UTICA en tant que partenaire social et partie prenante, est présente dans les différents comités de pilotage des différents projets du BIT en Tunisie tels que à titre indicatif et non exhaustif :

- SCORE;

SCORE est un programme global de l'OIT promouvant le développement conjoint de la productivité et des conditions de travail dans les petites et moyennes entreprises (PME).

La formation SCORE est un programme axé sur l'établissement des relations de coopération sur le lieu de travail. Les cinq modules se rapportent à :

- la coopération sur le lieu de travail,
- la gestion de la qualité,
- la production propre,
- la gestion des ressources humaines,
- la sécurité et la santé au travail.

Chaque module comporte une formation en classe de deux jours à laquelle participent dirigeants et travailleurs, suivie de consultations en usine de la part d'un expert certifié. Le programme SCORE soutient les Objectifs de développement durable pour un monde plus inclusif. En accord avec les objectifs 5 (*Égalité entre les sexes*), 8 (*Travail décent et croissance économique*), 9 (*Industrie, Innovation et Infrastructure*) et 12 (*Consommation et production responsable*), la formation SCORE permet aux PME d'améliorer leurs conditions de travail et de production, en promouvant la parité hommes-femmes et le travail décent, en favorisant des méthodes de production propres et durables, ainsi qu'en permettant aux PME de s'insérer dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. En effet, le programme SCORE inclut dans sa formation octroyée aux PME une composante Égalité des genres où cette question est développée et des mesures sont prises par les entreprises

bénéficiaires, le dialogue social et la coopération sur le lieu du travail ainsi que le module ressources humaines sont des composantes SCORE réalisées au sein des PME bénéficiaires et qui visent le travail décent et la croissance économique, l'amélioration continue,

l'assurance qualité et la productivité sont aussi des éléments de la formation accordées aux PME adhérentes et ce pour l'amélioration de l'Industrie en général, intégrer l'innovation dans la politique de développement de l'entreprise et aussi consolider l'infrastructure, enfin, à travers sa formation et son assistance technique en matière de production propre et responsable SCORE appuis l'effort des PME pour une consommation et une

Production responsable. Afin de suivre le développement des composantes susmentionnés et s'assurer de la maîtrise des PME, un système de suivis et d'évaluation est mis en place, des indicateurs clefs de performance sont mesurés, des équipes d'amélioration sont créés au sein des PME et un accompagnement technique est proféré aux dites équipes.

Tous ceci, permet au programme SCORE de s'associer à l'effort collectif pour la réalisation de ses objectifs de développement durable.

- EDJEF :

Ce projet « EMPLOI DECENT POUR LES JEUNES ET LES FEMMES », ce programme apporte sa contribution de favoriser l'employabilité des jeunes et des femmes. Le projet EDJEF est défini en cohérence avec l'Agenda du Travail Décent particulièrement le Programme du Développement Durable et, plus précisément, l'Objectif de Développement Durable (ODD) des Nations Unies n°8 « Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, un plein emploi productif et décent pour tous » à l'horizon 2030.

- PROMESS :

Ce projet « PROMOTION DES ORGANISATIONS ET DES MECANISMES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE » visait à contribuer à l'effort du Gouvernement et de ses partenaires nationaux et internationaux pour la création d'emplois décents pour les jeunes et de mettre en place un écosystème favorable à l'économie sociale et solidaire focalisant notamment sur :

1. le développement d'un cadre juridique et institutionnel favorisant l'émergence et la structuration de l'économie sociale et solidaire en Tunisie et permettant aux jeunes (femmes et hommes) d'accéder à des opportunités d'emploi décent ;

2. le développement d'outils adaptés de soutien à la création d'initiatives pérennes dans l'économie sociale et solidaire ;
3. le renforcement et l'amélioration des services offerts par les institutions d'appui et de soutien au lancement et à l'accompagnement d'initiatives en matière d'économie sociale et solidaire dans les Gouvernorats du Kef, Jendouba, Siliana et Béja.

PROMESS a contribué à concrétiser les résultats suivants qui correspondent aux ODD 1, 8,10 :

- Une loi-cadre sur l'économie sociale et solidaire adoptée et vulgarisée,
- Des stratégies globales de promotion de l'ESS en utilisant l'approche de développement économique local (DEL) dans les Gouvernorats du Kef, Siliana, Béja et Jendouba formulées et adoptées,
- Les structures régionales de soutien à l'ESS (publiques et privées) renforcées,
- Les services de soutien technique et financier pour le développement d'initiatives de l'ESS développés dans les Gouvernorats du Kef, Siliana, Béja et Jendouba,
- Une plateforme consultative nationale de l'ESS établie et opérationnelle,
- Les outils génériques pour la promotion et le soutien de L'ESS en Tunisie développés,
- Un mécanisme de financement des initiatives de l'ESS est développé,
- Des initiatives de l'ESS lancées.
- FAIR ;

L'objectif du projet FAIR « PROGRAMME INTEGRE DU RECRUTEMENT EQUITABLE » est de réduire les pratiques trompeuses et abusives pendant le processus de recrutement, et diminuer les violations des droits fondamentaux au travail et droits de l'homme, grâce à l'augmentation des options sûres de migration, à une réglementation efficace des agences d'emploi publiques et privées, et à la condamnation des acteurs peu scrupuleux responsables de ces violations.

- AMEM

Ce programme « APPUI A LA MIGRATION EQUITABLE POUR LE MAGHREB » a pour objectif d'assurer un continuum de protection pour tous les travailleurs migrants au départ et à l'arrivée des pays du Maghreb. La migration soulève un certain nombre de défis de développement et de gouvernance. Ce projet vise à relever certains de ces défis et à renforcer le potentiel de développement de la migration des travailleurs dans ces pays, notamment en encourageant le rapprochement entre politiques de l'emploi, particulièrement des jeunes, et politiques migratoires (ODD 10 cible 10.7).

- THAMM

Ce projet « POUR UNE APPROCHE GLOBALE DE LA GOUVERNANCE DE LA MIGRATION ET DE LA MOBILITE DE MAIN D'ŒUVRE EN AFRIQUE DU NORD » vise à améliorer la gouvernance des migrations internationales de main-d'œuvre depuis et vers les pays partenaires en veillant à la protection des droits des travailleuses et travailleurs migrants (ODD 10 cible 10.7).

- DWW :

Ce projet en collaboration avec la Chambre des Femmes Chefs d'Entreprises (CNFCE), « travail Décemment des Femmes en Egypte et en Tunisie –DWW » visait à améliorer la participation des femmes dans le marché de l'emploi ce qui coïncide avec les ODD 5 et 10.

- Promotion de l'entrepreneuriat féminin,
- Amélioration de la participation des femmes dans les structures de décisions des partenaires sociaux,
- Renforcement des capacités des femmes.
- La création d'une Académie au sein de la CNFCE afin de renforcer la capacité des femmes.
- Renforcement des associations professionnelles pour une meilleure présence des femmes dans les structures et dans les postes de décision.

- PROTECT :

Le projet PROTECTE « Ensemble contre le travail des enfants en Tunisie » vise à fournir une assistance technique au Gouvernement Tunisien et aux principales prenantes pour la mise en œuvre et la réalisation des axes stratégiques du Plan d'action national de la lutte contre le travail des enfants (PAN-TN) adopté en 2016 qui a été officiellement approuvé par le Gouvernement Tunisien et les Partenaires Sociaux en janvier 2016. Ce plan constitue le cadre national de référence. Les différentes actions et mesures retenues constituent le minimum requis pour contribuer efficacement à l'élimination du travail des enfants sous toutes ses formes. Ce projet a pour objectifs

- le renforcement des capacités des parties prenantes et de la société civile par une meilleure connaissance sur les effets néfastes du travail des enfants à travers la formation et des campagnes de sensibilisation et de mobilisation sociale,
- l'amélioration du cadre réglementaire et législatif,
- le développement des mécanismes de coordination efficaces intra et extra ministériels aux niveaux central et régional,
- la mise en place des mécanismes de collectes de données continues sur la situation du travail des enfants en Tunisie,
- le pilotage des systèmes de suivi du travail des enfants dans les gouvernorats de Jendouba et Sfax et à intégrer la dimension de travail des enfants dans les modèles alternatifs d'accompagnement et de réintégration des enfants en décrochage scolaire.
- Renforcement des capacités opérationnelles du comité de pilotage du PAN-TN et du Ministère des Affaires Sociales
- Améliorer et maintenir la base de connaissances sur le travail des enfants et ses pires formes.
- Sensibiliser et renforcer la mobilisation sociale dans la lutte contre le travail des enfants.
- Avoir des modèles de suivi de travail des enfants disponibles.
- Renforcer les modèles d'accompagnement et de réintégration alternatifs pour la prévention du travail des enfants.

4/ LE ROLE DE L'UTICA POUR FAIRE FACE AUX RETOMBÉES DE LA PANDEMIE COVID-19 :

La pandémie a largement modifié les priorités de l'UTICA et a exigé la déclinaison et le report de certaines actions déjà programmées dans le cadre de processus de la concrétisation des ODD tel que les campagnes de sensibilisation et accompagnement des entreprises. Toutefois, l'UTICA en tant qu'organisation citoyenne, socialement responsable, place la santé des tunisiens et le côté humain en première ligne et les ressources humaines comme une richesse.

pour la pérennité des entreprises, des investissements et des emplois, elle a lancé un appel à tous ses adhérents pour se conformer aux directives du Gouvernement en matière d'hygiène, de prévention et de santé (lors de la première vague de propagation du virus, aucun cas de contamination n'a été détecté sur sites de travail) , et de participer massivement à l'alimentation du fonds de lutte contre le coronavirus et ses répercussions économiques et sociales, elle a mobilisé ses différentes structures dans les secteurs du transport, de la santé (cliniques privées, industries pharmaceutiques ; auxiliaires de santé) et autres pour accompagner le secteur public dans cette guerre contre le COVID19.

4.1/ Activités syndicales et de lobbying

L'UTICA a participé activement pour soutenir les entreprises face au coronavirus du fait qu'elle était membre de la cellule de crise créée au niveau de la présidence du gouvernement. Le but essentiel était de préserver les emplois et garantir les droits des travailleurs

Plusieurs mesures financières et fiscales ont été prises au profit des entreprises dont on peut citer :

- Report des délais de remise des déclarations d'impôt
- Activation de la commission nationale et des commissions régionales de conciliation
- Rééchelonnement des dettes fiscales des entreprises sur une période de 7 ans
- Faciliter le remboursement des crédits
- Ouverture d'une ligne de financement pour soutenir le développement des petites et moyennes entreprises
- Permettre aux entreprises totalement exportatrices actives dans l'agroalimentaire d'écouler 100% de leur production totale sur le marché local au lieu de 30%, en 2020

Plusieurs mesures d'ordre social ont été prises pendant la 1ere semaine pré- confinement :

(Semaine du 16 mars 2020)

1. -création d'un comité de veille tripartite au niveau du ministère des Affaires sociale pour détecter et suivre la situation journalière au sein des entreprises privées et proposer les solutions adéquates
2. Réaménagement du temps du travail selon la situation de chaque entreprise afin d'éviter l'encombrement au niveau des transports publics
3. Consommation des congés annuels payés
4. Confier aux médecins inspecteur du travail de faire des visites aux entreprises pour procéder au constat des conditions de santé et proposer des recommandations afin de garantir la sécurité des travailleurs

Actions d'assistance aux entreprises pendant le confinement (semaine du 23 mars et semaines suivantes)

1. Assistance aux entreprises concernés par le maintien de leurs activités de mettre en place des PCA (BCP/ Business Continuity Plan)
2. Intervention auprès des services de médecine de travail pour activer l'intervention de conseil et l'approbation des protocoles de protection sanitaire Covid 19
3. Gestion des demandes de reprise des activités
4. Suivi des problèmes de reprise et intervention pour résolution des entraves administratives
5. Assistance aux entreprises en matière de gestion des relations du travail (gestion des congés, temps de travail, rémunérations, conflits de travail, santé et sécurité ...) plus que 80 entreprises on été accompagnées soit à distance soit par intervention directe sur les lieux du travail ou à l'administration publique ou au siège l'UTICA
6. Organisation d'une formation à distance (en partenariat avec AHK) pour des cadres d'entreprises et cadres UTICA au sujet de la négociation dans l'entreprise (Expert allemand)
7. Participation au webinar sur le rôle des DRH pendant La crise Covid (à l'occasion de la journée mondiale des DRH)
8. Information et veille documentaire pour les entreprises à travers la page officielle Fb de l'UTICA et à travers du mailing (protocoles de santé et sécurité, PCA, textes juridiques, mesures gouvernementales, cotisations de retraites ...)
9. Participation aux réunions de dialogue et concertation avec les ministères des affaires sociales et de la formation et l'emploi sur les mesures d'accompagnement et l'implantation des applications dédiées aux entreprises bénéficiaires
10. Intervention auprès des ministères sectoriels sur des problèmes spécifiques (transport de personnes, enseignement privé, gestion des déchets, secteur de l'enfance)
11. Signature d'un accord UTICA – UGTT sur le secteur des déchets (négociation collective et rémunération spécifiques) 13 mai 2020

12. Signature d'un accord UTICA – UGTT sur les modalités de traitement salarial pour le mois d'avril, 14 avril 2020 (accord repris et interprété par un décret gouvernemental pour la bonne application)
13. Assistance aux entreprises pour conclure des accords directs avec les syndicats d'entreprises sur le traitement des salaires et le chômage technique (plus que 20 entreprises)
14. Différentes interventions au profit des entreprises qui ont formulés des doléances sur la plateforme électronique de l'UTICA « **Réclamations UTICA** » mise en place pour le suivi des difficultés (auprès de la douane, des ministères de transport -du commerce - de l'intérieur -de l'industrie- des finances, la CNSS, banque centrale...)
15. Elaboration d'une étude par sondage auprès d'un large échantillon d'entreprises sur les difficultés économiques engendrées par la crise du Covid (juste après 2 semaines de confinement 22 mars – 6 avril)

*l'UTICA a créé la plateforme« **help desk/ Réclamations UTICA**» pour être à l'écoute des professionnels pendant la période de crise

4.2/ Activités liées à la responsabilité sociale des entreprises

L'UTICA a lancé un appel aux entreprises/ plusieurs réunions ont été faites avec les secteurs et les entreprises qui adhèrent à l'UTICA/tant de sorties médiatique du président, des membres BE et des présidents des fédérations pour les inciter à participer à l'effort général contre le coronavirus.

La contribution des entreprises a pris plusieurs formes et vous trouvez les détails sur ce volet dans le document en Annexe qui résume les résultats de cette participation assez importante.

Sur un autre plan, l'UTICA œuvrait pendant les années 2019 et 2021 pour ;

- Des négociations sociales pour la révision de la convention collective sectorielle des entreprises de gestion des déchets solides et liquides et la signature d'un accord portant une majoration salariale en Mai 2020-Mars 2021.
- La conclusion d'accords de majoration salariale dans plusieurs branches d'activités.
- La tenue d'une Académie sur la médiation et l'arbitrage au faveur de 50 membres responsables des structures de l'UTICA.

- L'élaboration d'une stratégie tripartite sur l'Emploi (SNE) entre le gouvernement et les partenaires sociaux en cours de finalisation et d'approbation de haut niveau politique.
- L'organisation de 18 séminaires de formation sur les thématiques du dialogue sociale avec les organisations patronales allemande, danoise et norvégienne.

5/ LES PERSPECTIVES POUR 2022-2023 :

L'UTICA envisage à continuer ses efforts et à mobiliser tous ses moyens afin de promouvoir la réalisation des ODD et elle envisage de mener un plan d'action avec les perspectives suivantes :

- Développer le concept de l'économie circulaire en partenariat avec des entreprises industrielles et des organisations patronales et des ONG spécialisées (ODD12)
- Mettre en place une cellule de soutien et d'orientation pour l'entrepreneuriat (principalement pour les jeunes et les femmes) « l'UTICA DESK ENTREPRENDRE » (ODD 1) et (ODD 8)
- Renforcer le partenariat avec le BIT et les partenaires patronaux sur des sujets liés à l'emploi, à l'égalité du genre, à la protection sociale, à l'entrepreneuriat, au dialogue social et à l'économie verte.

6/ CONCLUSION :

Dans le contexte actuel de pandémie, une discussion sur un éventuel report de l'échéance de 2030 mais dans tous les cas, atteindre les ODD escomptés nécessite une mobilisation et une solidarité mondiale plus importante à travers un vrai partenariat gagnant- gagnant bilatéral et multilatéral entre les Etats et un échange d'expérience plus avantageux avec un appui technique, matériel et immatériel et financier adéquat tel que prévu dans l'ODD 17.

ANNEXE :

COVID-19 : Recensement des contributions du secteur privé

L'Utica, en coopération avec la FTH, l'IACE, la FTUSA, le CJD et le Conseil des Chambres Mixtes, a clôturé le 09 Avril 2020 un premier formulaire de recensement des contributions diverses du secteur privé face au coronavirus. Ce recensement vise à mettre en lumière les différentes formes d'engagement du secteur privé, en matière de soutien direct aux hôpitaux et personnel médical, d'innovation et de soutien technologique, de maintien de l'emploi et aides alimentaires, mais aussi de donations financières. Afin de recenser et de valoriser ces contributions, un formulaire a été rempli par 213 représentants d'entreprises, de secteurs et de groupes d'entreprises. La valeur de chaque contribution en nature et ou financière a été indiquée par chaque répondant, la synthèse suivante a aggloméré le total et éclaire sur toutes les formes de contributions qui émanent de ceux qui ont répondu au recensement. Rares sont les entreprises qui n'ont contribué que d'une seule manière.

Synthèse des résultats du recensement:

37.6% des entreprises sondées ont acheté des équipements, fournitures et médicaments pour les hôpitaux.

De nombreuses entreprises ont directement soutenu les hôpitaux et le personnel de santé. On notera par exemple la prise en charge financière de 400 000 tests de dépistage à titre gracieux. En agglomérant les réponses de plusieurs intervenants, c'est plus de 250 000 bavettes qui ont ainsi été fournies, importées ou produites localement. Il en est de même pour les combinaisons et blouses. Certaines entreprises sont notamment en train de transformer des masques de plongée en respirateurs et ce à l'aide d'un brevet italien fourni par la Chambre Tuniso-Italienne de Commerce. Plusieurs ambulances ont été fournies, de même pour des respirateurs et équipements PCR et moniteurs de surveillance. Des gels et produits d'hygiène ont également été distribués pour le personnel de santé mais également les forces de l'ordre.

L'industrie pharmaceutique s'est mobilisée avec succès pour qu'il n'y ait pas de pénurie de médicaments malgré la forte demande de stockage d'une part et les perturbations logistiques internationales relatives à la disponibilité des principes actifs d'autre part. Les

industriels se sont engagés sur d'importants dons de médicaments au profit des hôpitaux et à travers la Commission Nationale des dons par une initiative concertée pour une valeur à ce jour de 2,4 millions de dinars. Certains industriels ont adapté leurs lignes de production pour fabriquer de grandes quantités de solutions et de gels hydro alcoolique. D'autres industriels ont concrétisé avec succès le développement et la production des médicaments à base d'hydroxychloroquine, se tenant prêts à une éventuelle demande. Les traitements à base d'azithromycine, complément à l'hydroxychloroquine, ont déjà été mis à disposition du ministère de la santé gracieusement.

On notera également l'initiative d'adaptation de l'industrie textile lui permettant de produire des masques de catégorie 1 à hauteur d'1 million de masques par jour. Ces masques lavables dits « barrière » vont être produits à un prix plafonné sur la base d'un cahier des charges afin de mettre à disposition de la population un masque réellement protecteur et à bas prix, en préparation de la fin du confinement.

Les exemples sont nombreux, et démontrent le lien fort qui s'est instauré entre les entreprises et les hôpitaux, soit directement soit au travers d'associations de la société civile.

15% des entreprises sondées ont indiqué avoir fait du soutien technologique et numérique.

Les exemples vont de l'équipement de 100 ambulances en tablettes et navigateurs GPS, connectés à une cellule de crise du ministère de la santé, elle-même équipée en ordinateurs et logiciels par ces mêmes entreprises. On notera également la mise à disposition du ministère de la santé et du gouvernement de ressources ingénieurs en développement ou conseil par plusieurs entreprises du numérique, mais aussi les centres d'appels pour des positions hotlines de diagnostic Covid-19, ou encore l'initiative en cours Sharek qui vise à équiper les étudiants des foyers modestes en ordinateurs et connexions leur permettant notamment l'accès au e-learning. Les solutions mises à disposition comprennent également des plateformes de diagnostic en ligne du covid-19, des systèmes de visionnage à distance pour les salles de réanimation, des plateformes d'identification en temps réel des lits disponibles pour optimiser l'hospitalisation des malades identifiés. Parmi les innovations digitales, une plateforme de tracking et géolocalisation des confinés pour tracer les lieux et contacts potentiels. Plusieurs solutions également ont été développées pour les achats et services en ligne mis à disposition des citoyens. Des solutions couplées à des formations pour le télétravail ont également été fournies par de nombreuses entreprises, afin d'accélérer l'adaptation nécessaire de nos opérations. Des réparations de respirateurs défectueux dans les hôpitaux sont effectuées par des

entreprises spécialisées mais aussi des initiatives pour la fabrication d'équipements de sécurité anti-covid et des respirateurs sont lancées. Plusieurs dizaines de propositions d'innovations technologiques et digitales sont formulées par des startups et entreprises numériques au Ministère de la Santé, des Affaires sociales, de l'Education, de l'Intérieur, soit directement soit à travers des Hackatons (concours) organisés par plusieurs acteurs. La mise à niveau technologique et numérique permise par l'engagement des entreprises a ainsi permis un saut qualitatif et d'efficacité dans la gestion publique de l'épidémie et de ses conséquences.

13% des entreprises sondées ont mis à disposition des infrastructures de santé et locaux pour le confinement.

C'est 3037 chambres d'hôtels qui sont mises à disposition par le secteur hôtelier, dont 1014 sont déjà réservées et 2023 en cours, et ce dans la plupart des régions, sur la base du volontariat et à titre gracieux. Ces chambres sont utilisées aussi bien pour les confinés que pour le personnel médical en première ligne de cette épidémie. Les initiatives sont diverses, et de toutes les tailles : on notera par exemple plusieurs pressing et blanchisseries qui aseptisent les combinaisons de notre personnel médical, aux normes requises, et ce à titre gracieux. Le secteur privé a également permis d'augmenter la capacité et les infrastructures existantes des hôpitaux, notamment par la construction en 15 jours d'annexes à des hôpitaux pour des centres Covid ou pour la réception de patients. Plusieurs cliniques privées ont également évoqué la mise à disposition de lits de réanimation et lits d'hospitalisation.

40.4% ont fait du soutien alimentaire.

De nombreuses entreprises ont participé à des opérations conjointes de couffins alimentaires. Ces entreprises ont soit fourni l'Union Tunisienne de Solidarité Sociale, soit directement des associations caritatives, ou leurs employés comme aide et soutien social supplémentaire. Ces initiatives ont eu lieu dans la plupart des régions. On notera par exemple à Sfax la fourniture en plus de 10 000 couffins alimentaires, dans un partenariat entre l'Utica Sfax, le Rotary, sur l'initiative de chefs d'entreprises. Au total, c'est bien plus de 120 milles couffins alimentaires réalisés, en cours et programmés notamment pour le mois sacré de Ramadan, selon les réponses agglomérées.

45.5% des entreprises et secteurs sondés ont fait un don direct au fonds 1818.

Les contributions financières ont été adressées à différents organismes : associations, mairies, organisations et fédérations, hôpitaux etc. 45.5% des entreprises ont également soutenu l'initiative 1818, souvent en complément d'autres types d'actions.

Valeur estimée des contributions :

Ce recensement a demandé à chaque répondant d'estimer la valeur des contributions fournies, qu'il s'agisse de mise à niveau numérique, d'achat d'équipements, de mises à disposition, de soutien alimentaire, et de soutien financier direct. Sur les 213 répondants, le total aggloméré de ces contributions est de 114 millions et 677 milles dinars. Il est à préciser que les contributions de trois banques privées, qui ont rempli ce recensement, sont comptabilisées dans ce chiffre global.

Capacité de maintien des salaires :

Compte tenu de la situation actuelle, jusqu'à quand pensez vous que la situation de votre entreprise vous permettra de maintenir les salaires

213 responses



En cumulé, 93% des entreprises sondées au travers des 213 représentants, ont pu assurer les salaires du mois de Mars. 70.5% d'entre elles disent qu'elles pourront honorer les salaires d'Avril. 36.6% pourront honorer les salaires du mois de Mai, et seules 17.8% disent pouvoir honorer leurs salaires au-delà du mois de Mai compte tenu de leur situation. Notons que ce recensement s'est adressé en priorité aux entreprises souvent de taille moyenne et au-delà ayant contribué à l'effort contre le covid-19, et ne met pas en

facteur la situation des TPE, entreprises individuelles qui constituent le socle du tissu économique. Néanmoins, la tendance fortement baissière sur ce point est claire, et démontre que ce mois d'Avril est un mois charnière pour la résilience des entreprises et à très fort risque pour l'emploi, notamment.

Anticipations de l'impact de la crise sur le tissu économique :

Compte tenu du contexte national et mondial actuel, comment anticipez-vous la capacité de résilience du tissu économique national en tenant compte des mesures d'accompagnement annoncées?

213 responses



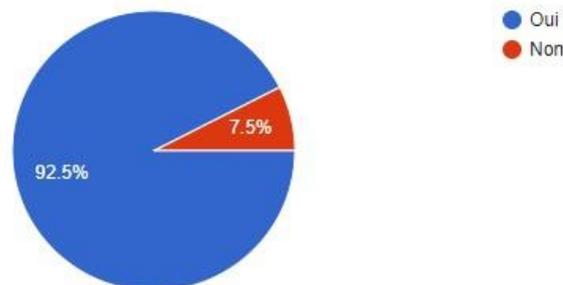
Au sujet des perspectives et de l'impact de la crise sur le tissu économique, 15% des sondées estiment qu'il y aura des dégâts, mais limités, anticipant que le tissu économique dans sa majorité survivra pour la relance. 13.1% estiment que nous assisterons à un fort taux de mortalité et de faillites dans le tissu économique.

Enfin, l'écrasante majorité des sondées (67.6%) indique que trop de secteurs seront touchés et que nous sommes face à un risque systémique et social majeur. Cette réponse, à la question de notre capacité de résilience malgré les mesures d'accompagnement annoncées, lorsque liée à la tendance observée des capacités de maintien des salaires, nous clarifie encore davantage sur l'ampleur des chocs mais aussi l'étendue des mesures à proposer et des adaptations à engager au sein de nos secteurs

Image du parcours entrepreneurial :

Pensez vous que le secteur privé doit davantage investir dans son image afin de faire aimer le parcours entrepreneurial et communiquer sur le rôle social des chefs d'entreprises?

213 responses



92.5% des sondés estiment qu'il faut davantage investir dans l'image du secteur privé afin de faire aimer le parcours entrepreneurial et communiquer sur le rôle social des chefs d'entreprises. Cette image se consolide par la communication institutionnelle mais aussi le terrain.

Secteurs représentés par les Répondants :

- 13.6% sont du secteur textile habillement, cuir et chaussures
- 10.8% sont du secteur numérique et télécom
- 9.9% sont du secteur des industries mécaniques et électriques
- 9.4% sont du secteur hôtellerie et tourisme
- 8.9% sont du secteur de l'agroalimentaire, agriculture et pêche
- 8.5% sont du secteur de la distribution et du commerce
- 7% sont du secteur services et conseils
- 4.7% sont du secteur de la santé
- 4.7% sont du secteur du bâtiment, matériaux de construction et travaux publics
- 3.3% sont du secteur Banque, Assurances, et finances
- 2.8% sont diversifiés
- 2.3% sont du secteur bois et ameublement
- 1.9% sont du secteur immobilier
- 1.9% sont du secteur de la chimie
- 1.9% sont du secteur de l'artisanat
- 1.4% sont du secteur des transports
- 0.9% sont du secteur de l'énergie
- 0.5% sont du secteur des médias et communication
- 5.6% autres secteurs

